SOREDE

Quartier Nord-Ouest

Les Gabarres

REUNION DE QUARTIER

<u>REUNION DU 14 novembre 2024</u>

<u>Présents :</u>

- M. le Maire, Yves PORTEIX
- Le délégué du quartier, André Valade
- M. le Brigadier-Chef Principal : Olivier Castelnaud
- Le représentant des Services Technique : Julien Sales
- Le rédacteur, Jean-Marc Ronflard
- Les habitants, environ 30 personnes

Réunion à la salle des mariages à partir de 18 h.

En introduction,

M. Le Maire rappelle les projets prévus pour le quartier :

- L'ouverture de la médiathèque, sous maitrise d'ouvrage communautaire, est reportée en 2026. L'architecte est désignée et le projet est au stade APD. Ce bâtiment ferme l'ilot constitué par la nouvelle cantine.

- Le carrefour rue des Pradets / rue du Canigou est lancé, le plan et l'accord des propriétaires est acté mais les élus de l'opposition font un recours, ce qui retarde ce projet et créé des difficultés de circulation avec des manouvres difficiles pour les cars et camions. En espérant qu'aucun accident ne soit à déplorer.

- La modification du carrefour du parking de la Creu est également actée, avec la désignation à venir d'un maître d'œuvre.

- Pour l'avenue du Roussillon, il est prévu la création de la piste cyclable et la mise en place de stationnement en chicanes.

- Le projet de l'ER5 est soumis à des recours formés par des propriétaires. Ce projet devra évoluer de façon à s'affranchir de ces difficultés.

- Il informe les habitants de l'augmentation des taxes d'habitations pour les résidences secondaires votée à l'unanimité au dernier Conseil Municipal.

- Le jardin du souvenir au cimetière est entièrement rénové avec de nouveaux colombariums. Tous les avis sont favorables à ces aménagements et confirment la bonne tenue de notre cimetière.

- La vidéo protection devrait être opérationnelle fin janvier 2025. Elle sera installée dans le nouveau local de la Police sous l'Office de Tourisme.

La parole est aux habitants :

Sur la rue de la Petite Gabarre : L'aménagement sera réalisé après la construction des VRD du lotissement La Porte des Albères situé entre la Petite Gabarre et la route de Palau, zone 3AUB réduite à 1AUB à la suite du déclassement de cette zone. Il sera prévu deux accès par la route de Palau et une sortie sur la rue de la petite Gabarre
Des riverains alertent M. Le Maire et les Aménageurs sur la sortie des futurs habitants vers la Petite Gabarre qui est très étroite et non dimensionnée pour une augmentation de trafics. L'aménageur devra tenir compte de ces paramètres, mais il y a des recours par des Associations (la Frêne, la LPO, .) et ce projet sera retardé.

L'entretien de la rue de l'Orry sera réalisé avec un sens interdit placé au début de la rue et un miroir rue de la Gabarre.

Il est demandé la mise en place d'un point d'eau au cimetière au droit de l'accès par la rue des Aires.

Le rond-point en étoile de la rue du Carlit pose un problème aux riverains et aux camions, Dans quel sens doit-on le prendre. Les Services Techniques le modifierons.

Il est demandé la mise en place d'une ligne blanche continue avenue du Roussillon dans la partie sinueuse. Cette ligne pourrait être réalisée par une double ligne avec des zébras.

Les incivilités, incluant des tirs rue de la Petite Gabarre à moins de 150 m des habitations semblent être terminées.

A la question concernant les projets d'ombrières, il est rappelé que l'ombrière sur le parking de Laroque est terminée, mais il reste le branchement par Enedis qui accuse un retard inadmissible. Hors réunion, la mise en service est annoncée pour le 28 novembre ! Un projet est possible sur le terrain des ateliers municipaux et un autre sur le terrain des anciennes pépinières, vers le gué.

Lors de grosse pluie, la rue de Cerdagne présente des difficultés d'évacuation. Il est proposé de réaliser un caniveau traversant reliant les avaloirs existants

Pour la rénovation de la rue de la Gabarre, il reste le tronçon central qui comprend les regards de visite. Compte tenu du coût de ce projet, estimé à 100 000 €, il est retardé.

Il est demandé de rénover les trottoirs rue du Conflent.

M. le maire remercie l’assistance et l’invite à partager le verre de l’amitié tout en continuant les discussions.